

**Mairie de LIEUDIEU**  
**Canton de BIEVRE**  
**Arrondissement de VIENNE**  
**EXTRAIT N° 2026-08 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le **mercredi 11 mars 2026 à 19h00**, le Conseil Municipal de la commune de LIEUDIEU dûment convoqué le **06/03/2026** s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GERIN Guy, Maire.

**Présents :**

MM. AUFRANC Yves - GERIN Guy- RINALDI Frédéric - SERRANO Ludovic —  
SOUCHAL Patrice  
MMES - BRUSET Aline - FRISARI Laetitia – BOTTERO Christine -

**Absents :** - POIPY Célia - ARMANET Laurence

**Secrétaire de séance :** BOTTERO Christine

**Objet : VOTE DES TAXES**

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'en application des dispositions de l'article 1639A du Code général des impôts, modifié par la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012, les collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre doivent voter les taux des impositions directes locales perçues à leur profit avant le 15 avril.

Depuis l'année 2021, compte-tenu de la réforme liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette dernière n'est plus perçue par les communes mais par l'État. En contrepartie, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties 2020 du département (15,51%) a été transféré à la commune. Par conséquent, la commune perçoit les recettes fiscales liées aux taxes foncières et à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le Conseil municipal,

**Après en avoir délibéré, propose d'augmenter les taux d'imposition sur le foncier bâti et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026 comme suit :**

- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties : vote 2025 : **27,92 %** (proposition 2026 : **28,22 %**)
- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : vote 2025 : **40,07 %** (proposition 2026 : **40,27 %**)
- Taux de Taxe d'habitation sur résidences secondaires et autres locaux : 2025 : **7,90%** (proposition 2026 : **8.00 %**)

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 038-213802119-20260311-202608-DE



**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint le représentant à signer l'imprimé « 1259 COM »  
notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

Certifié exécutoire  
Publié ou Notifié

**Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.**

**Le Maire,  
M. Guy GERIN**

